

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 10 février 2022, le député de Pontiac déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant au gouvernement du Québec que des mesures soient mises en place pour relancer le plus rapidement possible le service d'obstétrique de Shawville et permettre à toutes les femmes pontissoises de donner naissance à leurs nouveau-nés dans leur hôpital communautaire.

Je vous informe que des démarches sont en cours entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSS de l'Outaouais) afin de planifier les différentes options possibles pour permettre d'offrir de nouveau un service d'obstétrique aux femmes du Pontiac. Le travail se fait actuellement en étroite collaboration avec tous les intervenants du milieu afin de trouver le meilleur canevas de soins en prenant en compte la réalité actuelle des ressources humaines.

L'obstétrique est une spécialité requérant une formation et une exposition spécifiques. Étant donné qu'une ouverture immédiate n'est pas envisageable en raison du manque d'expertise actuel en obstétrique dans ce milieu, je me dois de mettre de l'avant la formation et l'exposition du personnel avant de pouvoir offrir les soins de proximité à la clientèle. Je suis aussi à évaluer l'apport du réseau d'infirmières de dépannage en obstétrique (RIDDO) dans la reprise des activités du service de maternité de l'Hôpital du Pontiac.

... 2

Plusieurs démarches ont été effectuées afin de recruter des infirmières, des sages-femmes et des médecins mais, malheureusement, le CISSS de l'Outaouais dénombre de nombreux départs d'infirmières, tous services confondus. Le CISSS demeure proactif dans la recherche de nouvelles ressources pour établir un service de qualité et sécuritaire, à long terme.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre délégué,



Lionel Carmant

N/Réf. : 22-MS-02321